



ESI Angers **ESI Rennes** **ESI Tours**
ESI Nantes **services DISI** **CID excentrées**



mél: cgt.disi-ouest@dgfip.finances.gouv.fr

site : <http://www.financespubliques.cgt.fr/351/>

Comité technique local du 16 octobre 2018

Ce mardi 16/10 s'est tenu le dernier comité technique avant les élections, **en l'absence des responsables d'ESI celui de Nantes, réduisant les possibilités de dialogue. C'est d'autant plus regrettable que nous n'avons qu'un seul comité technique sur le second semestre 2018 !**

L'ordre du jour de ce dernier comité technique était, à l'image de la représentation de l'administration, éloigné du quotidien des services :

- Validation des PV de CTL du 28/03/18 et 26/04/18
- Présentation de l'organigramme des services de direction
- Présentation des organigrammes des ESI suite au mouvement du 01/09/18
- Point sur la plateforme formation professionnelle de la DISI 33 et le déploiement d'INES
- Présentation des mesures de vigilance prévention et protection du risque terrorisme
- Questions diverses

Le DISI n'a pas pu - ou pas voulu - donner sur l'avancement de la réforme de la fonction publique CAP22. Il a justifié la fin de l'affectation nationale des SIL par l'évolution des missions (voire la perte d'activité). Il n'y aura pas d'affectation régionale. Ce changement sera applicable pour 2020.

3E l'outil de gestion des compétences ne serait pas un outil de flicage ni de suppression des postes. On a du mal à le croire, car il a fallu vérifier l'ensemble des données mises dans cet outil et supprimer des entrées erronées (activités syndicales ou mutualistes). De plus, l'outil dispose d'un bloc note pour commenter la fiche de l'agent.

* Présentation de l'organigramme des services de direction

Il y a une création d'une division budget, immobilier et Logistique. La formation professionnelle est réduite à une personne du fait de la mutualisation - voir point plus bas. Le pilotage est renforcé.

* Présentation des organigrammes des ESI suite au mouvement du 01/09/18

L'ensemble des départs et arrivées dans les ESI a été présenté.

Une nouvelle mission est dévolue à Angers, mais n'apparaît pas dans l'organigramme : mission conformité des PC.

Le RESI (responsable d'ESI) de Nantes a présenté la réorganisation de son établissement avec le regroupement des services de développement java dans une seule division.

La CGT se félicite du renforcement de l'équipe MEDOC WEB avec 3 arrivées au bout d'un an d'existence, et l'affectation de deux personnes du service transverse à plein temps sur cette application. La CGT avait à l'époque signalé le sous-dimensionnement de l'équipe par rapport à l'équipe de la TMA. Concernant le calendrier, MEDOC WEB est en phase de réversibilité 2. Il s'agit de faire de la fabrication à blanc jusqu'à mi mars 2019. **Le RESI ne sait pas si ces fabrications feront l'objet d'une intex.** Un « go/nogo » (feu vert ou rouge) de reprise sera prononcé à l'issue de cette phase. La présence d'un intervenant TMA dans les locaux de l'ESI est très apprécié et fait progresser l'équipe plus vite que les formations théoriques. A partir de 2020, l'équipe devra améliorer le code généré pour en faciliter la maintenance. **La CGT rappelle l'attention à avoir pour les collègues dans un contexte de reprise d'une application complexe, traduite en Java par AGL, avec certains collègues arrivés récemment dans les nouvelles technologies.**

* Point sur la plateforme formation professionnelle de la DISI Sud Ouest et le déploiement d'INES

La formation professionnelle sera gérée par la DISI Sud Ouest. Il restera à la DISI Ouest la validation hiérarchique sur les formations, le plan de formation local et le bilan de formation. Cette mutualisation va

s'accompagner d'une recherche d'uniformisation des formations qui peut faire craindre une perte d'intérêt pour les agents vis à vis des spécificités de leur travail.

Le seul point positif de cette mutualisation est l'arrivée d'un logiciel de saisie des demandes qui remplace les fiches papiers SD 155 et IGPDE. Mais là encore, il y a un **bloc-note pour justifier le refus d'obtenir cette formation non visible par les demandeurs.**

* **Présentation du plan de vigilance prévention et protection du risque terrorisme**

Ce plan va se dérouler en plusieurs étapes :

1. informations aux organisations syndicales lors du comité technique
2. renforcement de la sécurité des sites et harmonisation des procédures entre les sites de la DISI
3. Choix d'un signal pour prévenir en cas d'attaque
4. Remise des guides aux agents lors de réunion plénière
5. premier exercice avec des questions et réponses en réunion plénière
6. deuxième exercice : questionnaire aux agents
7. troisième exercice : simulation d'attaque. Les agents seront prévenus pour éviter du stress inutile.

* **Travaux à l'ESI de Rennes**

Ce point a été rajouté en séance. Les travaux se terminent et le déménagement du 2^{ème} étage au 3^{ème} étage est programmé pour la fin de l'année.

Ce plan pourra être suivi par le CHSCT qui a une expertise sur ce sujet.

* **Questions diverses**

La **suppression des AT** (centres d'appels téléphoniques) de **Tours** et **Nantes** sera faite respectivement en 2019 et 2020.

Pour Tours, l'ensemble des agents ont eu des propositions de reclassement sur l'ESI de Tours. Il faudra que les agents déposent une demande de mutation.

Pour Nantes, Après une réunion plénière en juillet, les agents ont été reçus individuellement pour construire leur projet de reclassement. Ils pourront être affectés avant 2020 sur d'autres missions de l'ESI. Des points réguliers seront faits avec eux. **Attention, il n'y aura pas de garantie d'emploi à l'ESI lors des mutations nationales en 2020 mais seulement une priorité en cas de postes vacants**

Rappelons que les nouvelles règles d'affectation, que la CGT combat, et qui ont été présentées au niveau national, suppriment toute garantie d'affectation à la DISI, et même à la RAN à partir de 2020, en cas de suppression de service !

Concernant le site de **Marsauderies**, le manque d'information des agents sur **la fin de GCOS** a été relevé par la CGT. La direction a répondu la main sur le cœur qu'il n'y avait pas de plan caché. La première réunion a lieu ce mercredi 17/10 avec SI1E et la direction. Elle va permettre de mettre en place des travaux d'analyse avec les sachants MEDOC FISCAL. Ces travaux devraient durer 2 ans. Ensuite, une phase de migration de 2 ans est prévue.

Le **Compte Personnel de Formation (CPF)** peut être utilisé pour les préparations de concours sous réserve de nécessité de service et de respecter les délais (2 mois avant). Des demandes ont donc été mises en attente par des chefs de service. **La CGT a demandé à ce que des réunions d'informations soient organisées à l'attention des collègues sur le CPF.** La direction a pris note et va voir comment elle organise cette information.

La CGT a demandé à ce qu'une option informatique soit proposée au concours C1 et CP comme pour IP. Cette réflexion est en cours au niveau de la DGFIP.

Déménagement du service ADOC sur le site Coulongé

La Direction a rappelé sa volonté de rapprocher l'équipe ADOC (développement filière php) des autres équipes de développement (lombok java) qui se trouvent sur le site de Coulongé. Pour le moment le pilote DISI est en au stade de la réflexion et des pistes envisagées. La CGT restera vigilante sur ce sujet, le déménagement devant prendre en compte l'équipe qui doit bouger et celles qui seront impactées par l'arrivée de nouveaux collègues sur le site.

Vos représentants au comité technique : Mathieu Nivet, Thomas Pawlak, Laurent Pruvost.